Les femmes aux élections cantonales 2020-2021 : des progrès et quelques revers

Werner Seitz
16th December 2021



Après le deuxième tour de l'élection au gouvernement cantonal fribourgeois, il est désormais possible de dresser à mi-parcours un bilan des femmes élues. Depuis les élections fédérales de l'automne 2019, des élections parlementaires ont eu lieu dans douze cantons et des élections gouvernementales dans treize cantons.

Dans les parlements cantonaux, la représentation des femmes a augmenté d'environ 3 points jusqu'à atteindre 32% et dans les gouvernements cantonaux de 2 points jusqu'à 27%. Cela correspond certes à la tendance lors des élections fédérales, mais la progression du nombre de femmes reste nettement plus faible. De plus, certains cantons ont même enregistrés des déclins.

Augmentation une fois sur deux lors des élections législatives

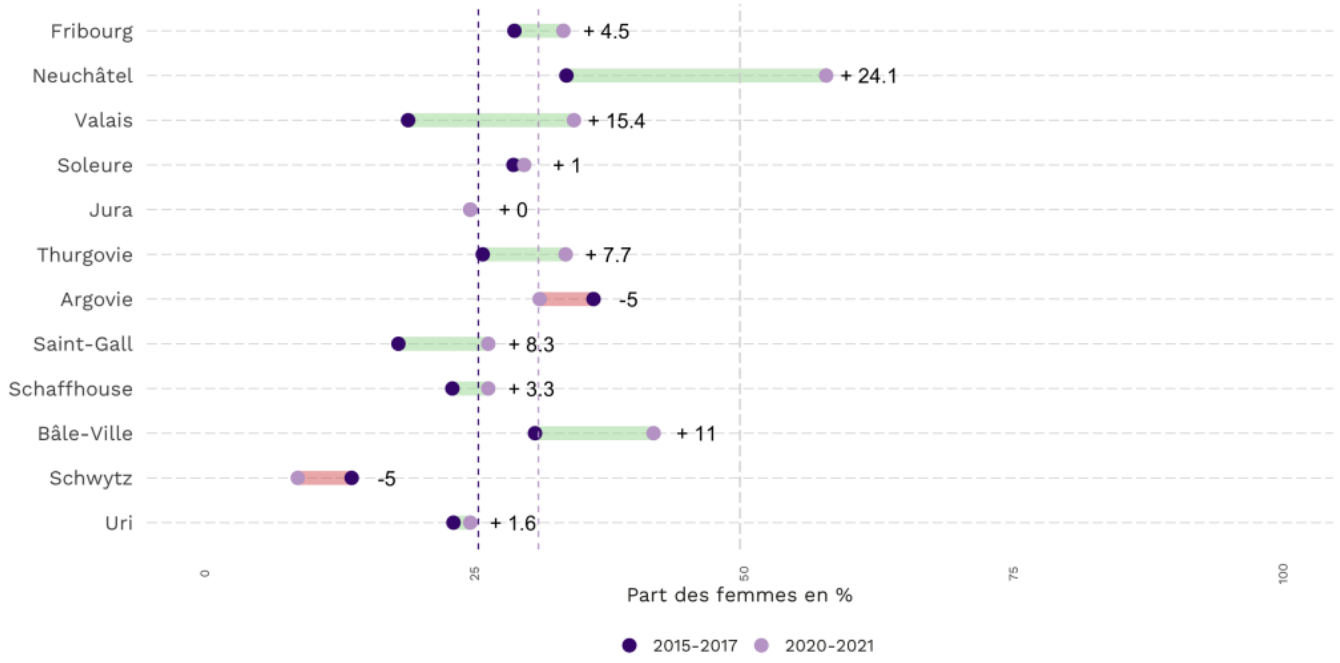
En 2019, lors de trois élections parlementaires cantonales, la progression de la proportion des femmes a été plus importante que lors des élections fédérales. À Bâle-Ville, elle a augmenté de 11 points pour atteindre 42%, en Valais de 15 points pour atteindre 35% et à Neuchâtel même de 24 points pour atteindre 58%.

La proportion des femmes a augmenté d'environ 8 points lors des élections parlementaires à Saint-Gall et en Thurgovie (jusqu'à 27% et 34% respectivement). Lors des élections récentes à Fribourg, la représentation féminine a augmenté de 4,5 points pour atteindre 34%.

Dans les trois cantons (SO, UR, SH), la représentation féminine n'a augmenté que de 1 à 3 points, tandis qu'elle a stagné dans le Jura. Dans ces quatre cantons, la part des femmes se situe entre 25 et 30%.

En revanche, les cantons d’Argovie et de Schwyz ont connu des revers : la représentation féminine y a baissé de 5 points pour atteindre 31% et 9% respectivement.

Figure 1 : Élections législatives cantonales 2020-2021 : femmes élues en pourcentage (état : élections récentes et changement)



Source des données: BFS

Une proportion de femmes comprise entre 9 et 58%

Si l’on considère l’ensemble des parlements cantonaux, y compris ceux qui ont voté avant les élections fédérales, la représentation féminine est la plus faible – moins de 25% – en Appenzell Rhodes-Intérieures, aux Grisons, à Glaris et à Nidwald. C’est à Schwyz que la proportion de femmes est la plus faible, avec un scandaleux 9%.

En revanche, la représentation des femmes est de 40% et plus dans les deux Bâle, à Zurich et à Neuchâtel. Composé à 58% de femmes, le parlement cantonal neuchâtelois est jusqu’à présent le seul parlement où les femmes sont en majorité.

La parité chez les partis rouge-verts

La représentation des femmes a augmenté dans tous les partis au cours des deux dernières années. Le modèle politique des partis, qui se manifeste depuis des décennies lors des élections proportionnelles, s’est accentué. De nombreuses femmes parviennent à se faire élire dans les partis rouge-verts. Cependant, plus un parti se positionne à droite, plus la proportion de femmes est faible.

Dans les années 2020-2021, la représentation féminine a le plus augmenté chez les Verts (+14 points), suivis par le PS, les Verts libéraux et le “centre” (+6 points chacun) ainsi que par le PLR (+4 points) et l’UDC (+3 points).

Ces changements dans la proportion de femmes en 2020/2021 se basent sur les changements en chiffres absolus suivants. Chez les Verts, les femmes ont augmenté de 33 mandats, les hommes de sept, chez les Verts libéraux, les femmes ont augmenté de 14 mandats et les hommes de 16. Chez le “centre” (anciennement PDC/PBD), le nombre de femmes élues a augmenté de huit, chez le PLR/PL de quatre et chez l’UDC de sept. En revanche, la représentation masculine a nettement diminué dans ces partis (“Centre” : -27, PLR/PL : -33, UDC : -23). Le schéma de changement est similaire pour le PS : il a perdu un siège féminin et trente sièges masculins dans les douze parlements cantonaux.

Si l’on considère l’ensemble des parlements cantonaux, la représentation féminine atteint désormais la parité chez les Verts et au PS (51% et 50%). Chez les Verts libéraux, la proportion de femmes est désormais de 40%, au “centre” de 29%, au PLR de 25% et à l’UDC de 16%.

Le nombre de femmes conseillères d’État a légèrement augmenté

Dans tous les cantons où des élections parlementaires ont eu lieu en 2020/2021, des élections gouvernementales ont également été organisées. En outre, comme chaque année, le gouvernement d’Appenzell Rhodes-Intérieures a été élu (et une élection de remplacement a eu lieu à Genève, où l’homme du PLR a été remplacé par une femme des Verts). Dans deux cantons, le nombre de femmes conseillères d’État a diminué, tandis que leur proportion a augmenté dans six cantons. En fin de compte, trois femmes de plus ont été élues au gouvernement au cours des deux dernières années, de sorte que 41 femmes et 113 hommes gouvernent désormais dans les cantons (la part des femmes est de 27%).

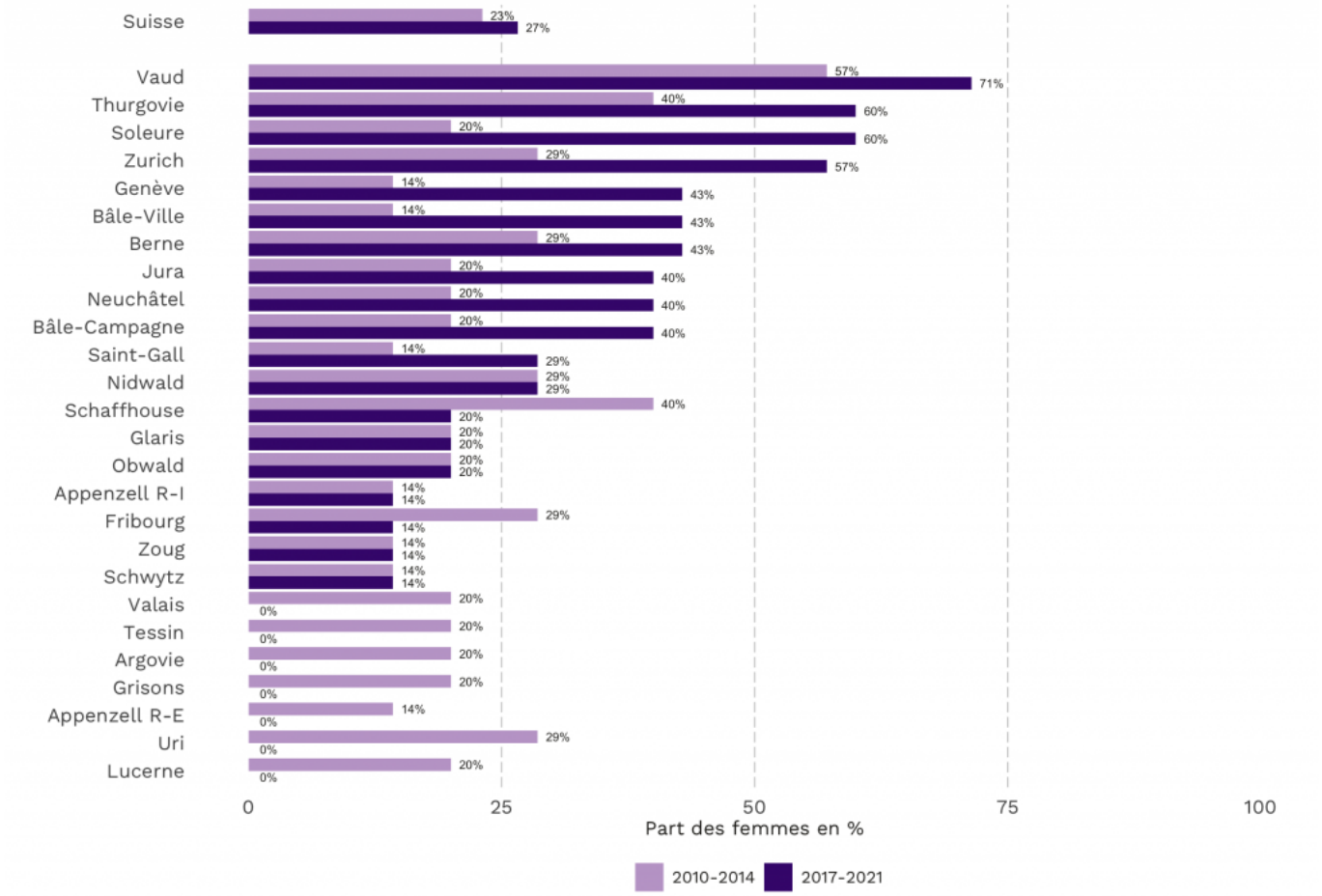
Beaucoup de conseillères d’État rouge-vertes

Si l’on considère la répartition de tous les sièges au gouvernement par sexe et par parti, 19 des 41 mandats féminins sont détenus par la gauche. Les femmes sont majoritaires chez les Verts (5 femmes, 3 hommes) et elles représentent 45% de membres au PS (14 femmes, 17 hommes). Un seul mandat des Verts libéraux est détenu par une femme à Bâle-Ville. En revanche, chez le PLR/PL, le “centre” et l’UDC, seul un poste au gouvernement sur cinq est occupé par une femme (proportion de femmes chez le “centre” : 22%, PLR/PL : 20,5% et UDC 18,5%).

Quatre cantons avec une majorité de femmes

En 2020/2021, une femme supplémentaire a été élue au gouvernement dans six cantons (SO, BS, SG, NE, JU ainsi que GE). A Soleure, les femmes ont ainsi atteint la majorité. Outre Soleure, trois autres cantons ont une majorité de femmes (ZH, TG, VD). En 2014, le canton de Vaud était encore le seul à avoir cette majorité.

Figure 2 : Élections gouvernementales cantonales : Femmes élues en pourcentage (comparaison 2021 et 2014)



Source des données: BFS

Sept gouvernements cantonaux sans femmes

La tendance vers des majorités féminines est contrebalancée depuis 2014 par une tendance vers des gouvernements sans femmes. Dans les années 2020/2021, le nombre de femmes dans les gouvernements a diminué dans deux cantons (UR : -2, VS : -1), faisant de ces deux gouvernements cantonaux des organes exclusivement masculins. Ils ne sont pas les seuls car il y a encore cinq autres cantons qui se permettent l'anachronisme de gouverner sans femmes (LU, AR, GR, AG, TI). C'est d'autant plus décevant qu'en 2014, quand il n'y avait pas un seul canton sans représentation féminine.

Note : cette contribution a été publiée pour la première fois le 29 novembre sur *Journal 21*.

Bild: Conseil d'Etat Soleure